



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Date : 09/06/2026

### Le CCAS de Chambéry se dote d'une nouvelle gouvernance pour faire face aux besoins en matière de solidarité

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chambéry s'est réuni le 20 mai dernier pour son installation officielle. À cette occasion, Sandrine Desroches Afchain, adjointe au maire, a été élue vice-présidente et Gaëtan Pauchet, adjoint au maire, vice-président délégué, aux côtés du président du CCAS, Thierry Repentin, maire de Chambéry.

Établissement public municipal au cœur des politiques de solidarité de la Ville, le CCAS de Chambéry accompagne chaque année plus de 1 000 Chambériennes et Chambériens à travers une quinzaine d'établissements et de services. Son action couvre notamment l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou de précarité, à travers des EHPAD, deux résidences autonomie, un service autonomie tourné vers le maintien à domicile, le portage de repas, deux pensions de famille, un dispositif d'hébergement et de soutien à la parentalité, les aides d'urgence ou encore la domiciliation.

*« Le CCAS met en œuvre la politique communale de solidarité portée par la Ville de Chambéry », précise Thierry Repentin, maire de Chambéry et président du CCAS. « Il joue un rôle essentiel pour accompagner les personnes qui en ont besoin et répondre aux défis sociaux de notre territoire en matière de précarité et de vieillissement de la population notamment ».*

Le nouveau Conseil d'administration est composé de 17 administrateurs et administratrices. Dans une logique de gouvernance partagée, il intègre des représentants associatifs du champ de la solidarité au côté des élus municipaux chambériens. L'Union départementale des associations familiales de la Savoie, Petits Frères des Pauvres, la CFDT Retraités Savoie, l'APEI, APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), la Sasson, la Croix Rouge et les Restaurants du Cœur sont ainsi représentés.

*« Dans un contexte financier contraint, nos priorités seront de conforter les établissements et services que le CCAS propose à la population chambérienne, tout en veillant à adapter les réponses aux besoins croissants liés notamment au vieillissement de la population, aux situations de handicap et aux difficultés rencontrées par les familles monoparentales. »* explique Sandrine Desroches-Afchain, vice-présidente.

*« La Ville souhaite également renforcer les coopérations entre les différents acteurs de la solidarité : institutions publiques, associations, partenaires sociaux et bailleurs. Ce travail partenarial s'inscrira notamment en lien étroit avec Cristal Habitat, bailleur des établissements et services du CCAS, ainsi qu'avec l'ensemble des collectivités et institutions engagées dans les politiques sociales. »* complète Gaëtan Pauchet, vice-président délégué.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry  
04 79 60 23 05 – [relations-presse@mairie-chambery.fr](mailto:relations-presse@mairie-chambery.fr)

VILLE DE CHAMBERY

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

04 79 60 23 05 - [chambery.fr](http://chambery.fr) -   @VilledChambery